



## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 19 JUIN 2024

### 20240619\_CA11 – LIMOGES – LES PORTES FERREES – 22 rue Domnolet Lafarge – Autorisation de cession d'une partie de la parcelle EW n°409

Le Conseil d'Administration de LIMOGES HABITAT s'est réuni le mercredi 19 juin 2024 à 17 heures dans les locaux du siège, 224 rue François Perrin à Limoges et en visio-conférence via l'outil Teams.

#### **Ont participé :**

Madame Catherine MAUGUIEN-SICARD, Présidente

Monsieur Jean-Luc BONNET, Vice-président

Mesdames Martine BOUCHER, Danielle DUVALET, Sarah GENTIL, Marie HERNANDEZ, Catherine JARRY, Aya Ekoun Debora KOUAKOU, Samia RIFFAUD et Samantha ROLLAND, Annie SCHWAEDERLE, Administratrices

Messieurs Jacky BOUHIER, Philippe CHADELAS, Georges DAMIANO, Rachid EL BOUTAYBI, Jean-Yves ESTOUP, Jean-Marie LAGEDAMONT, Jean-François LANDRON, Michel NYS, Patrick PIMPAUD, Dominique RENAUDIE, Gérard RUMEAU, Eric SCHALTEGGER, Xavier TRACOU, Administrateurs

Monsieur Rémi LAMBERT, Commissaire aux comptes

Madame Céline MOREAU, Directrice générale

#### **Absents excusés :**

Monsieur René ARNAUD, Administrateur, ayant donné pouvoir à Monsieur LAGEDAMONT

Monsieur Franck LETOUX, Administrateur, ayant donné pouvoir à Madame Catherine MAUGUIEN-SICARD

Monsieur Laurent GUERY, Administrateur

Monsieur Stéphane NUQ, Directeur Départemental des Territoires, représentant le Commissaire du Gouvernement

Monsieur Raphaël ALARCON, Secrétaire du Comité Social et Economique

Monsieur Bernard BEAUBREUIL, représentant Alliance Offices Habitat

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de Madame MAUGUIEN-SICARD, Présidente.

Vu le Code de la Construction et de l'habitation, et notamment son article R421-16,

Vu l'acquisition en 2022 par Limoges habitat auprès de la Ville de Limoges de la parcelle de terrain située 22 rue Domnolet Lafarge, cadastrée EW n°409 en vue de la réalisation d'une opération d'accession sociale à la propriété,

Considérant les travaux envisagés par Limoges Métropole dans le cadre de la mise en œuvre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) sur le Quartier Prioritaire de la Ville des Portes-Ferrées, comprenant une reprise intégrale des trottoirs,

Vu qu'une partie de la parcelle cadastrée EW n°409 constitue une partie du trottoir de la rue Domnolet Lafarge,

Considérant la sollicitation de Limoges habitat par Limoges Métropole pour un transfert de propriété à l'euro symbolique, en vue de procéder à l'intégration de cette partie de la parcelle dans le domaine public communautaire,

Considérant la valeur vénale arbitrée à 1 € par les services du Domaine,

Vu le rapport présenté,

Le Conseil d'Administration délibère,

- Autorise la cession à Limoges Métropole des emprises de trottoir situées rue Domnolet Lafarge faisant partie de la parcelle EW n°409, représentant une surface d'environ 10 m<sup>2</sup> ;
- Autorise la cession de la parcelle cadastrée EW n°409 à l'euro symbolique ;
- Autorise la signature de tous actes et documents afférents à cette cession.

Formalités de publicité effectuées  
le **25 JUIN 2024**

Pour extrait conforme,  
Limoges, le **25 JUIN 2024**  
LA PRESIDENTE  
Catherine MAUGUIEN-SICARD

